



# La FNO, seule organisation syndicale qui s'engage pour les orthophonistes

**élections**  
**URPS fno**  
des orthophonistes

du 31 mars au 7 avril 2021 #JeVoteAuxURPS



## LISTE DES CANDIDATS

**Violaine Baille**  
Gap (05000)

**Anne-Catherine Bertino**  
Nice (06000)

**Christine Dati**  
Toulon (83000)

**Laurence Delsinne-Lanteri**  
Contes (06390)

**Isabelle Devos-Charles**  
Marseille (13006)

**Marie-Claude Grezes**  
Biot (06410)

**Nathaly Joyeux**  
Avignon (84000)

**Bénédicte Martin-Dubois**  
Chorges (05230)

**Delphine Nizou**  
Eygalieres (13810)

**Laurence Pedron**  
Marseille (13006)

**Laurence Poyer-Grando**  
Cuers (83390)

**Françoise Rostan**  
Marseille (13008)

**Frédéric Scarfi**  
Marseille (13012)

**Ghislaine Schon**  
Draguignan (83300)

**Domitille Weber**  
Rocbaron (83136)

- parce que vous êtes attaché-es à la transmissions de vos savoirs aux futur-es orthophonistes
- parce que vous êtes convaincu-es que la prévention est fondamentale à votre pratique quotidienne
- parce que vous avez besoin d'être soutenu-es en cette période de crise sanitaire sans précédent
- parce que vous voulez rendre visibles les échanges et travaux interprofessionnels
- parce que vous pensez que l'orthophonie doit tenir sa place dans les parcours de santé
- parce que vous voulez une formation continue choisie et adaptée à vos besoins
- parce que vous ressentez fortement la difficulté d'accès aux soins

- orthophoniques sur votre territoire
- parce que vous estimez que les usagers ont toute leur place dans la politique de santé
- parce que vous considérez que les orthophonistes doivent participer aux travaux et commissions de l'ARS
- parce que vous souhaitez renforcer les relations avec les 2 centres de formation en orthophonie de Nice et Marseille
- parce que vous pensez qu'une formation à notre déontologie et à la convention nationale est indispensable pour tous les orthophonistes diplômés de l'Union Européenne
- parce que vous participez à la mise en place et au renforcement de la coopération entre professionnels de santé

- parce que le maintien du dialogue avec toutes nos autorités de tutelle est essentiel pour l'orthophonie et son avenir

**Faites vous entendre et votez aux élections URPS du 31 mars au 7 avril 2021,**

**Nous, les 15 candidats, orthophonistes libéraux conventionnés, adhérents de la FNO, nous engageons à porter vos attentes auprès des instances régionales.**





**élections**  
**URPS fno**  
des orthophonistes

# La FNO, seule organisation syndicale qui s'engage pour les orthophonistes

du 31 mars au 7 avril 2021 **#JeVoteAuxURPS**

Cher.e collègue,

Dans toutes les régions de métropole et d'Outre-Mer, vous êtes appelé.e à élire prochainement les membres de vos URPS, représentant tou.te.s les orthophonistes en exercice libéral.

Les 190 candidat.e.s, adhérent.e.s de la FNO, s'engagent à défendre auprès de toutes les instances régionales les valeurs portées depuis toujours par la FNO : défense et promotion de la profession, des professionnel.le.s, des patient.e.s et des usagers.

## AGIR POUR LES ORTHOPHONISTES ET LES PATIENT.E.S

Veiller à la primauté de la Convention Nationale des orthophonistes et protéger le paiement à l'acte

Participer à l'organisation des soins et à la gestion des crises sanitaires comme la crise de la Covid19 (distribution de matériel de protection, organisation des sorties d'hôpital vers les soins de ville...)

Développer et favoriser la prévention en orthophonie

Favoriser la formation professionnelle (prévention des risques psychosociaux, ETP, premiers secours)

Lutter contre l'épuisement professionnel

## AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS EN ORTHOPHONIE :

Améliorer la répartition des orthophonistes sur le territoire en promouvant l'installation en zones très sous dotées

Renforcer les relations avec les Centres de Formation Universitaire en Orthophonie

Contribuer à la formation des diplômé.e.s de l'Union Européenne

Accueillir les professionnel.le.s nouvellement installé.e.s dans la région

## PROMOUVOIR L'ORTHOPHONIE DANS LE PAYSAGE RÉGIONAL DE SANTÉ

Favoriser l'inter-professionnalité et l'intervention coordonnée auprès des patient.e.s (CPTS\*, ESP\*...)

Développer les nouveaux modes de communication entre professionnel.le.s de santé

Représenter les orthophonistes dans les institutions et les commissions, notamment concernant la démocratie en santé (ARS\*, CRSA\*...)

Favoriser les innovations en santé, notamment avec le télésoin



**La FNO, la seule organisation syndicale qui s'engage pour les orthophonistes**

[www.fno.fr](http://www.fno.fr)